CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction de la Vie Locale Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat 04.13.31.13.32

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S): MME SYLVIE CARREGA

OBJET : S.E.M du Pays d'Arles (SEMPA): aide à la construction de 10 logements locatifs sociaux à Graveson.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au logement, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur des opérations de construction et de réhabilitation de logements locatifs sociaux (hors 13 Habitat), la S.E.M du Pays d'Arles (SEMPA) domiciliée au 2 rue Robert Schuman − 13200 Arles, sollicite une subvention d'un montant de 180 000 € pour la construction d'un ensemble immobilier de 10 logements locatifs sociaux situé avenue du Général de Gaulle à Graveson.

L'opération porte sur un coût prévisionnel TTC de 2 022 918 €

La contrepartie réservataire en faveur de Département associée à l'octroi de l'aide sollicitée s'établit à 6 logements.

Pour mémoire, une première aide d'un montant de 488 357 € a été octroyée par DCP n°112 du 31 mars 2017, intéressant la première tranche de l'opération (36 logements).

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières de cette opération en annexes I et II.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de :

- donner votre accord à l'octroi à la S.E.M du Pays d'Arles d'une subvention globale de 180 000 €;
- m'autoriser à signer la convention de mise en œuvre de cette aide et de réservation de 6 logements sur cette opération.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL